



Montréal, le 17 octobre 2016

Objet : Demande d'accès à l'information
N/D : 6122.05.554

Monsieur [REDACTED]

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information.

La Société des loteries du Québec ne compte aucun employé mis en disponibilité pour occuper un poste et rémunéré pour des heures de travail chômées. Conséquemment, vos autres demandes sur le même sujet sont sans objet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

[REDACTED]
Lynne Roiter
Secrétaire générale et
Vice-présidente - Direction juridique
Responsable de la Loi sur l'accès à l'information
Loto-Québec et ses filiales